

**MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER**  
**E X T R A I T**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Nombre de Conseillers*

*En exercice : 29*

*Présents : 22*

*Pouvoir : 01*

*Excusé : 00*

*Absents : 06*

*Qui ont pris part*

*à la délibération : 23*

*Date de convocation : 20 février 2023*

SEANCE DU 27 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept février à dix-huit heures trente le Conseil municipal de la ville de SAINT-MANDRIER-SUR-MER a été assemblé dans la salle des fêtes du square Marc Baron, sous la présidence de M. Gilles VINCENT, Maire.

Présents : M. VINCENT Gilles, Maire – Mme ESPOSITO Annie – M. MARIN Michel – Mme DEFAUX Catherine – M. TOULOUSE Christian - Mme VIENOT Véronique – Mme DEMIERRE Colette – M. VINCENT Romain – M. CHAMBELLAND Michel – Mme PICHARD Laure – Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie – M. QUENET Xavier - Mme MATHIVET Séverine – M. DEDONS Fabrice – Mme LABROUSSE KYPRAIOS Sylvie - M. FONTANA Alain – M. CAILLEAUX Rémi - Mme ARGENTO Katia – Mme ASNARD Marjorie - Mme SAUQUET Adeline – M. FRANCESCHINI Damien – M. SAUVAT Sébastien.

Pouvoir : M. BLANC Romain pouvoir à M. VINCENT Gilles.

Absents : Mme RASTOUIL Angélique - M. CLAVE Denis - M. DEZERAUD Philippe – M. LE PEN Jean-Ronan – Mme MONTAGNY Nolwenn – M. CALMET Pierre.

Secrétaire de séance : M. FRANCESCHINI Damien (à l'unanimité).

**3- VERSEMENT D'UNE AVANCE SUR SUBVENTION AU PROFIT DE L'ASSOCIATION  
« LES AMIS DE LA MAQUETTE ET CALANDRES MANDREENNES »**

L'association « Les Amis de la Maquette et Calandres Mandréennes » organise le Salon de la Maquette le 09 avril 2023.

Afin d'organiser cet évènement, il convient de verser une avance sur subvention à l'association « Les Amis de la Maquette et Calandres Mandréennes » au titre de l'année 2023 d'un montant de 1 000.00 € dans l'attente du vote du budget primitif.

Le Conseil délibérant,

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire ;
- VU le Code général des collectivités territoriales ;

**DECIDE A L'UNANIMITE**

- D'approuver le versement de l'avance sur subvention d'un montant de 1 000.00 € à l'association « Les Amis de la Maquette et Calandres Mandréennes » ;
- De dire que les crédits correspondants sont prévus au budget.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 28 février 2023, pour extrait conforme.

**Signé : Le Maire,**

**Gilles VINCENT**